



Identification des objectifs des prestations proposées et adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires

2/01/20233

Procédure d'admission et de positionnement :

Pour chaque formation, selon la présence ou non de prérequis, le recrutement se fait selon différentes modalités en vérifiant le positionnement adéquat du candidat.

Une évaluation en amont sous forme d'un entretien physique ou téléphonique avec le responsable de formation permet à AQUADOMIA de proposer un réel processus de positionnement des inscrits.

Les entretiens font l'objet d'une restitution permettant d'identifier les besoins de chacun des apprenants et modifier ainsi certains contenus au moment de l'admission.

Le formateur informe le stagiaire de ce retour au début de la formation.

Conclusion :

- les prérequis ainsi que le parcours et le projet professionnel du candidat sont validés par un entretien de positionnement effectué sur rendez-vous par le responsable de la formation.
- Pour nos formations : il n'y a pas de nécessité à avoir un positionnement à l'entrée, outre celui requis par les éventuels prérequis listés dans chaque programme de formation.

Le positionnement peut se limiter à minima à la prise en compte des diplômes, certificats ou titres exigés, ainsi que du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine.